



VIVONS POUILLY ENSEMBLE

FLASH EDITION n° 12

Septembre 2018

SOMMAIRE

- ÉDITO.
- TRAVAUX et PATRIMOINE.
- URBANISME et ENVIRONNEMENT.
- SIVOM POUILLY-FLEURY.
- VIE QUOTIDIENNE.
- PROMOTION COMMUNALE ET VIE ASSOCIATIVE.
- ÉTAT CIVIL.

INFOS PRATIQUES

Mairie de Pouilly

11 rue du Limousin

57 420 Pouilly

Tél. 03 87 52 54 22

Fax. 03 87 52 54 27

Email :

mairie.pouilly070@orange.fr

Site Internet :

www.pouillymoselle.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 9h à 12h.

Mardi : 9h à 12h - 15h à 18h.

Mercredi : 9h à 12h - 15h à 18h.

Jeudi : 9h à 12h - 15h à 18h.

Vendredi : 9h à 12h.

Permanence du Maire
et des Adjointes sur rendez-vous.

ÉDITO.

UNE RENTREE SOUS LE SIGNE DES TRAVAUX !

Après une période estivale particulièrement chaude et qui s'étire encore un peu, il est temps pour l'équipe municipale de se remettre fermement au travail. Les rendez-vous rituels de cette fin d'année sont en préparation et les projets évoqués avec vous tout au long de ces derniers mois voient le jour : l'aménagement de la Place Mère l'Eglise, la phase 2 « Chèvre-Haie » et les travaux de la pension équine sont lancés.

Ces réalisations annoncent une période à la fois captivante et source d'un désordre inévitable lié aux multiples zones de travaux qui perturbent la tranquillité sur notre commune. Nous essayons bien entendu d'anticiper afin que le minimum de gêne soit occasionné et comptons sur votre patience et votre compréhension.

C'est une réelle satisfaction pour nous de voir se réaliser des projets qui ont demandé beaucoup de temps et d'énergie mais qui nous occupent toujours avec plaisir parce qu'ils servent l'amélioration de votre cadre de vie et le dynamisme de notre commune.

Le Maire, Marilyne WEBERT.

TRAVAUX et PATRIMOINE.

Equipe technique : Le déménagement au blockhaus se poursuit.

L'installation de la signalétique et les marquages sont en cours...Et nous avons eu l'opportunité de renforcer partiellement le potentiel humain par le biais d'une embauche à 21h pour l'instant. Jules BIDON a donc pris ses fonctions depuis le 10 septembre.



Nous étudions toujours la possibilité d'une mutualisation avec Fleury.

Nous remercions vivement tous les Pouillerots qui contribuent spontanément au travail d'entretien et d'embellissement et qui ont pu aider ainsi Frédéric dans son travail sur la commune.

A savoir :

La loi de transition énergétique du 17 août 2015 entrée en vigueur le 1er janvier 2017, interdit aux collectivités territoriales et à leurs groupements d'utiliser les produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé. Les produits de biocontrôle, les produits qualifiés à faible risque et les produits utilisables en agriculture biologique restent autorisés.

Des techniques alternatives comme les méthodes thermiques (infrarouge, flamme directe, vapeur, eau chaude, mousse chaude) ou encore les méthodes mécaniques (binette, brosse rotative, balayeuse...) sont encouragées.

A compter du 1er janvier 2019, la vente et l'usage des pesticides chimiques seront prohibés pour les particuliers, en dehors des traitements et mesures nécessaires à la destruction et à la prévention de la propagation des organismes nuisibles, qui pourront être autorisés par arrêté ministériel ou préfectoral.

Place Mère l'Eglise :

Coût prévisionnel des travaux : 494 122,29 € HT dont 162 064 ,52 € HT à la charge de Metz métropole et 332 057,77 € HT pour la commune.

Le montant des subventions que la commune a sollicitées : 190 747,39 € HT (dont 115 747,39€ HT déjà acquis)

Les travaux ont démarré depuis la dernière semaine d'août et se poursuivent. Dans le cadre de ces travaux, la circulation est interdite dans cette partie de la rue du limousin, jusqu'à la rue des Arbalétriers.

Vous avez été informés des modifications de circulation pour tous les véhicules, y compris les transports en commun puisque le parcours des bus a été modifié afin de conserver un service optimal en autorisant les bus à continuer à desservir le bas du village. Un arrêté a été pris pour réglementer la circulation durant cette période.



Nous restons à votre disposition pour échanger avec vous sur les difficultés que vous pourriez rencontrer et dont nous n'aurions pas connaissance.

HAGANIS :

la société est intervenue du 10 au 13 septembre pour l'entretien des avaloirs et des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement ont débuté le 17 septembre rue des Arbalétriers et ensuite rue du pré Marcohé. Les travaux se poursuivront au mois de janvier sur la rue du Colombier afin d'éviter de saturer la voie durant les travaux Place Mère Eglise .

VIE QUOTIDIENNE

Ligne 113 : Votre aide est précieuse ! Tous les dysfonctionnements qui ont été signalés en mairie ont fait l'objet de réclamations aux services de Metz Métropole ainsi qu'au responsable des Transports de l'Agglomération de Metz Métropole.

Machine à pains : elle est dorénavant installée à l'entrée nord du village.



Fibre : Les travaux d'installation de l'armoire de déploiement de la fibre sont prévus en octobre sur 2 jours environ. Suite à cette implantation, la commune, avec Metz Métropole organisera une réunion publique d'information pour le raccordement des particuliers.

Relevé des compteurs : GRDF procèdera au relevé des compteurs le **22/10/2018**. En cas d'absence, vous pouvez communiquer votre relevé par internet www.grdf.fr/releve ou au téléphone au 09 69 39 97 45 (prix d'un appel local).

Dératisation : La société 2B3D est repassée fin juillet afin de contrôler l'efficacité de la dératisation. La prochaine intervention se déroulera en novembre 2016. Je vous rappelle que des produits sont à votre disposition en mairie.

Extinction nocturne :

Voilà maintenant 4 mois que la commune expérimente l'extinction de minuit à 5h. Lors des réunions de quartier, vos retours d'expérience étaient plutôt favorables. Nous vous rappelons que nous restons à votre écoute pour recueillir vos avis et qu'un point sera fait début décembre, après les premiers 6 mois d'expérimentation, tel que nous vous l'avions annoncé.

URBANISME ENVIRONNEMENT

Chèvre-Haie : La phase 1 se termine avec sa cinquantaine de maisons dont certaines quasi prêtes pour l'arrivée fin septembre des nouveaux habitants. La deuxième phase démarre déjà...

Le **sentier des Vintrées** reliant la rue de la Seille à la rue du petit Chemin est dorénavant praticable.

Photo

Des travaux de mise en accessibilité des arrêts de bus seront effectués sur les nouveaux arrêts « Chèvre-Haie ».

Un verger aux mésanges : la commune a acté par délibération un partenariat avec l'association « Eco-pattes / Ad Mirabelles » pour l'implantation d'un verger sur les parcelles délaissées, situées à l'intersection de la rue du faisan et des mésanges. Un défrichage sera effectué par 2 ou 3 moutons. Les riverains, ou autres habitants, sont invités à nous faire savoir s'ils souhaitent plus de détails sur ce projet.

Ces actions peuvent vous intéresser, si vous possédez des terrains en friche et que vous souhaitez les entretenir et les valoriser, entretenez des espaces verts et naturels et que vous souhaitez gérer écologiquement, souhaitez réduire les coûts de gestion de vos espaces verts et naturels, souhaitez favoriser le développement de filières agricoles courtes.

Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur **Ad Mirabelles :**

<http://www.mairie-peltre.fr/images/S28C-618071010491.pdf>

Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur **Les écos-pattes :**

<http://www.mairie-peltre.fr/images/S28C-618071010490.pdf>

■ SIVOM POUILLY-FLEURY.

• **L'ÉCOLE MATERNELLE** accueille pour l'année 2018-2019, 62 élèves dont 11 de POUILLY (18,64%), 39 de Fleury (66,10%), et 12 d'autres communes (20,33%) ;

Virginie LAURENT, Larissa PERPELEA et Miléna JOVANOVIC occupent les postes d'ATSEM à l'école maternelle.

• **L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE** accueille pour l'année 2018-2019, 119 élèves dont 31 de POUILLY (26,05%), 74 de Fleury (62,20%), et 14 d'autres communes (11,75%).

• **L'ACCUEIL PERISCOLAIRE** accueille une moyenne de 119 enfants par jour répartis entre le matin (20 enfants), à midi (71 enfants), et le soir (35 enfants). 66 enfants de POUILLY, 32 enfants de Fleury et 21 enfants d'autres communes.

Ce sont 37 enfants qui sont accueillis en moyenne les mercredis répartis entre le matin+midi (25 enfants), et l'après-midi (12 enfants). Cette répartition reste une moyenne et varie d'un jour à l'autre.

Virginie MICHEL occupe le poste de Directrice de l'accueil Périscolaire. Elle est assistée depuis la rentrée par le nouveau directeur Adjoint Thibault NAUDIN.

■ PROMOTION COMMUNALE ET VIE ASSOCIATIVE.

FÊTE PATRONBALE: Comme traditionnellement, elle se déroulera le **1er week-end d'octobre**. Le vide grenier rencontrera à n'en pas douter comme à son habitude un vif succès avec 154 brocanteurs inscrits. La mise en place se fera dès 6h le dimanche matin. Tout au long de la journée les stands de casse-croûtes, boissons, crêpes et gâteaux vous accueilleront. La commission promotion communale et vie associative vous souhaite une excellente journée.

Marathon Metz Mirabelle : Après de nombreuses réunions, le marathon Metz mirabelle 2018 est bien parti, il se déroulera le **14 octobre**. Cette année plus de 7 000 coureurs dont 1 000 marathoniens, en individuel ou en équipe, sont attendus dans les rues de Metz, Pouilly, Fleury, Cuvry, Marly, Augny et Montigny les Metz.

ATTENTION prenez vos précautions pour quitter ou venir à Pouilly, la rue Nationale sera fermée de 8h30 à 13h.

■ ÉTAT CIVIL.



Madame Anne GROSS est décédée le 29 juin à Metz, à l'âge de 83 ans.

Madame Marie-Hortense MENET est décédée le 20 juillet à Pouilly, à l'âge de 87 ans

Monsieur François BOUDAT D'AVANCY est décédé le 21 septembre à Vantoux, à l'âge de 79 ans.



• Lorenzo AZEMI ROMANAZZI est né le 25 juillet